ACEENERGIE

Empreinte carbone individuelle d'un Français : les leviers de réduction

THOMAS POISBLAUD

SOPHIE SCHLEWITZ

SÉBASTIEN TIMSIT

1- CONTEXTE

En 2022, l'empreinte carbone moyenne des Français s'élevait à 9,9 tonnes de CO_2 par personne. Pour limiter le réchauffement climatique à 2°C et donc respecter l'accord de Paris, il est admis que l'empreinte carbone annuelle d'un français (= son « budget carbone ») doit diminuer de 80% d'ici 2050, pour atteindre environ 2 tonnes équivalent CO_2 par an.

L'empreinte carbone d'une personne représente :

- **La quantité de gaz à effet de serre directement émis par cette personne**

  On comptabilise notamment l'utilisation de la voiture ou le chauffage de son logement.

- **La quantité de gaz à effet de serre émis lors du cycle de vie des produits consommés par cette personne**

  On retrouve ici les émissions de l'extraction des matières premières, de la fabrication, ou du transport de ses biens consommés.

En connaissant les principaux postes émetteurs et les actions efficaces à mettre en place, réduire son empreinte carbone individuelle est possible.

Cette étude a pour but de détailler les différents leviers de réduction de l'empreinte carbone individuelle d'un français. L'étude se décline selon les quatre secteurs les plus émetteurs : transport habitat, alimentation et consommation de biens et services.

Evolution de l'empreinte carbone d'un Français (Actuel-2050, tCO_2e/habitant/an)

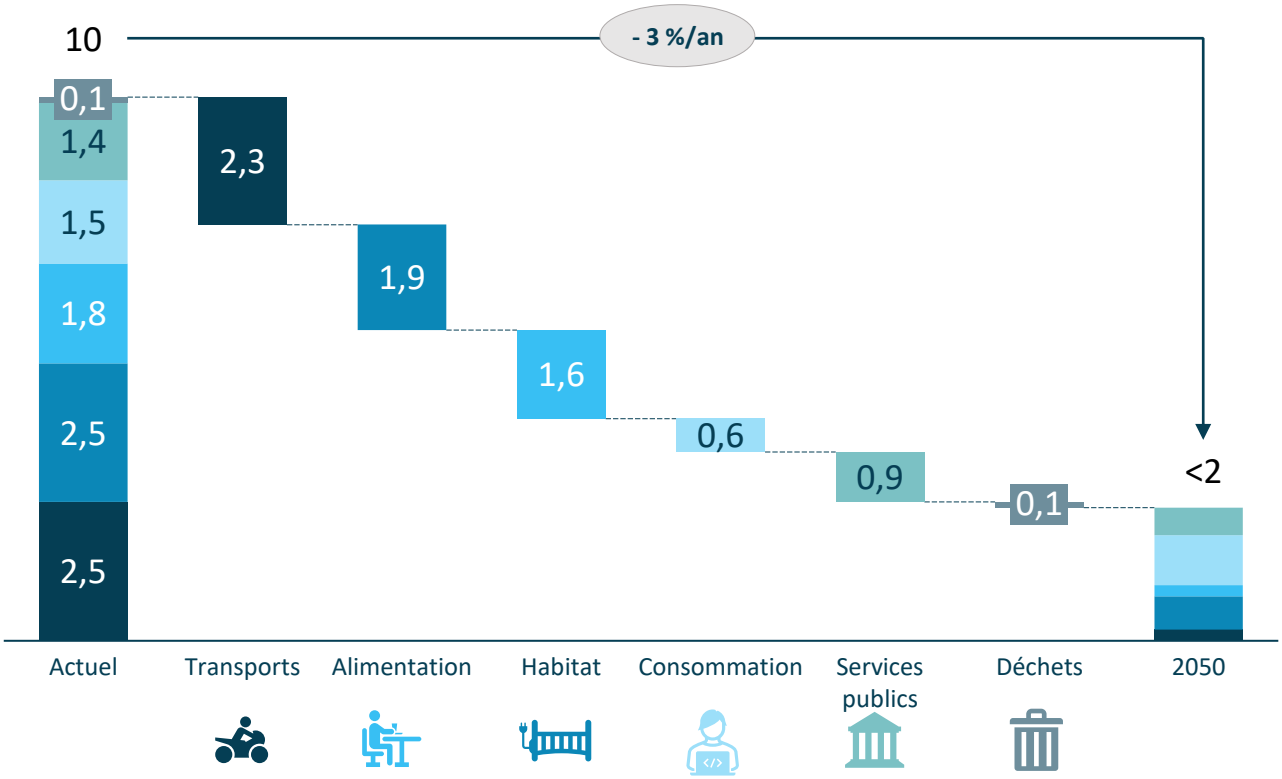

Source : Etude EPE ZEN 2050, Analyses : ACE ÉNERGIE

Cette étude s'est limitée aux notions d'empreinte carbone et d'émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les enjeux de préservation de la biodiversité et des océans ou de raréfaction des ressources naturelles sont des sujets tout aussi préoccupants bien qu'ils ne soient pas directement liés à l'empreinte carbone.